

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance ordinaire du conseil tenue le 11 janvier 2021 à 19 h 11, en vidéo conférence Zoom.

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Guylaine Marin, conseillère
Madame Mélodie Chesnel, conseillère
Monsieur Rémy-Richard Leclerc, conseiller
Monsieur Félix Labrecque, conseiller

Aussi présente :

Madame Manon Trépanier, directrice générale et secrétaire-trésorière

Était absente : Madame Louise Lévesque, conseillère

VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19 h 11 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Mme Manon Trépanier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Séance ordinaire du 11 janvier 2021
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire 21 décembre 2020
5. Adoption des comptes pour paiement
6. Avis de motion : Adoption d'un Règlement établissant le budget et le taux de taxes pour l'exercice financier 2021
7. Résolution : PRIMADA 558526-La Martre
8. Résolution : Plan de cadastre - dossier 2011-0484
9. Résolution : Radiation de comptes-clients (MRC de La Haute-Gaspésie)
10. Résolution : Règlement (quittance) dossier 62-00-87780
11. Résolution : Abrogation des résolutions numéros 2020-09-92 et 2020-10-103

12. Résolution : Ajustement salariale des employés (aug. 1.26%)
13. Résolution : Gestionnaire du site internet de la Municipalité de La Martre
14. Résolution : Soumission pour services comptable – vérification comptable pour les années 2019-2020-2021
15. Résolution : Achat licence zoom
16. Résolution : Réparation tracteur
17. Résolution : Projet étudiant (période estivale)
18. Résolution : Service d’inspection municipal à la carte
19. Résolution : Autorisation de demande d’accès aux divers services pour l’adjointe administrative (ClicSécur, accès D, PG Solutions et autres accès nécessaires)
20. Résolution : Projet FAIR : 11 111\$ - été 2021 (développement touristique, bacs à fleurs, idées des membres du conseil)
21. Résolution : Fermeture du bureau au public pour la période de confinement
22. Affaires nouvelles :
23. Période de questions
24. Levée de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL ET UNANIMENT RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU d’adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020.

APRÈS ANALYSE DES COMPTES, IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE LOUISE LÉVESQUE ET UNANIMENT RÉSOLU d’adopter le paiement des comptes fournisseurs pour la somme de 35 937.25\$

AVIS DE MOTION D’UNE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE BUDGET ET FIXANT LE TAUX DE TAXES POUR L’EXERCICE FINANCIER 2021

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Le conseiller Rémy-Richard Leclerc, qu’à une séance subséquente du conseil de la Municipalité de La Martre, elle soumettra pour adoption un Règlement établissant le budget et fixant le taux de taxes pour l’exercice financier 2021.

Le projet de règlement est soumis à chacun des conseillers.

Signature, Rémy-Richard Leclerc

RÉSOLUTION : 2021-01-01 – PRIMADA 558526 – La Martre

CONDISÉRANT QU’il y a lieu de nommer un nouveau représentant à la table de concertation MADA;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE nomme Monsieur le conseiller Félix Labrecque comme représentant à la table de concertation MADA.

RÉSOLUTION : 2021-01-02 – PLAN DE CADASTRE – DOSSIER NUMÉRO 2011-0484

CONSIDÉRANT la demande d’approbation du plan de cadastre déposée relativement à la création de lots dans le dossier de succession numéro 2011-0484;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Dan Michel Lévesque, fonctionnaire désigné par la Municipalité de La Martre aux termes de l’article 236 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) certifie que la demande est conforme au règlement de lotissement de la Municipalité de La Martre portant le numéro 28;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE :

- Approuve le plan de cadastre déposé par l’arpenteur-géomètre, monsieur Christian L’Italien, visant la création de lots dans le dossier de succession numéro 2011-0484.

RÉSOLUTION : 2021-01-03 – RADIATION D’UN COMPTE-CLIENT – MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

CONSIDÉRANT l’état de compte transmis à la MRC de La Haute-Gaspésie en date du 17 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie a signifiée, par courriel le 6 janvier 2021, qu’elle ne paierait pas la facture invoquant comme raison qu’il s’était écoulé un trop long délai depuis l’émission de la facture;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FÉLIX LABRECQUE ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE radie la facture numéro 39 au montant de 500.00\$ ainsi que les intérêts de 481.09\$ pour un montant total de 981.09\$.

RÉSOLUTION : 2021-01-04 – RÈGLEMENT (QUITTANCE) DOSSIER NUMÉRO 62-00-87780

CONSIDÉRANT le document titré TRANSACTION ET QUITTANCE provenant de la Cour du Québec (Chambre civile) relativement au dossier 62-00-87780;

CONSIDÉRANT QUE la partie demanderesse donne quittance complète et finale à la partie défenderesse dans le dossier 62-00-87780;

CONSIDÉRANT l’entente intervenue dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉMY-RICHARD LECLERC ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE émette un chèque à l’ordre de « En Fiducie Tremblay et Tremblay Avocats Inc. » au montant de 9 000.00\$ comme convenu dans l’entente et représentant la quittance complète et finale de la partie défenderesse dans le dossier 62-00-87780.

RÉSOLUTION : 2021-01-05 – ABROGATION DES RÉSOLUTIONS NUMÉROS 2020-09-92 ET 2020-10-103

CONSIDÉRANT QUE les résolutions numéros 2020-09-92 titrée AQUEDUC-FQM et 2020-10-103 titrée REMISE DE LA RÉSOLUTION 2020-09-92 sont obsolètes.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE d'abroger les résolutions numéros 2020-09-92 AQUEDUC-FQM et 2020-10-103 REMISE DE LA RÉSOLUTION 2020-09-92.

RÉSOLUTION : 2021-01-06 – AJUSTEMENT SALARIAL DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail des employés stipule que leurs salaires seront indexés annuellement, et ce, en vertu de l'indice du prix à la consommation (IPC);

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour l'année 2021 est de 1,26%;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE :

- Augmente le taux horaire de 1,26% des employés, ayant droit à cette augmentation en vertu de leur contrat de travail;
- Effectue l'ajustement, et ce, rétroactivement à la première paie de janvier 2021.

RÉSOLUTION : 2021-01-07 – GESTIONNAIRE DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus de gestionnaire pour le site Web de la Municipalité en raison de circonstances hors de son contrôle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Martre doit se trouver un nouveau gestionnaire pour son site Web;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE nomme Monsieur le conseiller Rémy-Richard Leclerc, gestionnaire du site Web de la Municipalité de La Martre.

RÉSOLUTION : 2021-01-08 – SOUMISSION POUR SERVICES COMPTABLES – VÉRIFICATION COMPTABLE POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vérification comptable avec la firme actuelle prenait fin avec la vérification de l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la vérification comptable des années subséquentes, et ce, par une firme comptable externe;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la firme comptable externe est de procéder à la production des états financiers et des audits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Trépanier, à procéder à la demande de soumission pour la vérification comptable des années 2019-2020 et 2021.

RÉSOLUTION : 2021-01-09 – ACHAT DE LICENCE ZOOM

CONSIDÉRANT les nouvelles directives du Gouvernement du Québec relativement à la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT les directives en vigueur depuis le 17 décembre 2020;

CONSIDÉRANT le couvre-feu imposé depuis le 9 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER FÉLIX LABRECQUE ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Trépanier, à procéder à l'achat d'une licence ZOOM annuelle au coût de 200.00\$ plus taxes (229.95\$ taxes incluses).

RÉSOLUTION : 2021-01-10 – RÉPARATION DU TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE le tracteur de la Municipalité de La Martre a des bris majeurs;

CONSIDÉRANT QUE le tracteur de la Municipalité est essentiel pour les opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des divers fournisseurs afin d'effectuer les réparations et pour la location d'un tracteur de remplacement;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE :

- Accepte la soumission de l'entreprise Machinerie J.N.G. Thériault au montant de 25 837.71\$ (taxes incluses) pour la réparation du tracteur;
- Accepte la soumission de l'entreprise Machinerie J.N.G. Thériault au montant de 35\$ de l'heure (facturé à l'utilisation) pour la location d'un tracteur de remplacement pour la période des travaux de réparation du tracteur appartenant à la Municipalité.

RÉSOLUTION : 2021-01-11 – PROJET ÉTÉ (PÉRIODE ESTIVALE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Martre, peut dans le cadre du programme « Emploi été Canada 2021 » déposée des demandes afin d'embaucher du personnel au cours de la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a pour but d'aider les participants à développer et à acquérir des compétences liées à la carrière;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE présente deux (2) projets « Emploi été Canada 2021 » pour quatre (4) participants.

RÉSOLUTION : 2021-01-12 – SERVICE D’INSPECTION À LA CARTE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie a mis fin à son service d’inspection régionale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Martre n’a plus de service d’inspecteur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Martre doit quand même offrir ce service à ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE gère à la pièce, avec les Villes de Sainte-Anne-des-Monts et Matane ou la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, et ce, selon leurs disponibilités, les demandes des citoyens en matière d’inspection pour la période où la Municipalité n’aura pas de nouvelle entente pour ce service.

RÉSOLUTION : 2021-01-13 – AUTORISATION DE DEMANDE D’ACCÈS AUX DIVERS SERVICES POUR L’ADJOINTE ADMINISTRATIVE (CLICSÉQR, ACCÈS D, PG SOLUTIONS ET AUTRES ACCÈS NÉCESSAIRES)

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-011 – Embauche adjointe administrative de la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer les tâches reliées à son embauche, l’adjointe administrative, Mme Mélanie Lévesque, a besoin de divers accès;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE autorise à Mme Mélanie Lévesque, adjointe administrative, les demandes d’accès pour les services suivants :

- PG Solutions;
- Accès D Affaires
- ClicSéqr;
- Mon espace employeur CNESST;
- Assurance-emploi RE WEB;
- Prendre le courrier au bureau de poste.

RÉSOLUTION : 2021-01-14 – PROJET FAIR – ÉTÉ 2021

CONSIDÉRANT le projet FAIR 2021 présenté dans le cadre du Fonds d’aide aux initiatives régionales;

CONSIDÉRANT QUE ce projet prévoir un budget total de 11 111.00\$, incluant une mise de fonds de la Municipalité de 1 111.00\$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE :

- Approuve le projet FAIR 2021 présenté dans le cadre de Fonds d'aide aux initiatives régionales et autorise son dépôt à la MRC de La Haute-Gaspésie;
- Autorise la mise de fonds de 1 111.00\$;
- Autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la demande d'aide et tout autre document relié à celle-ci;
- Nomme Monsieur Yves Sohier, maire, responsable de la mise en œuvre de ce projet.

RÉSOLUTION : 2021-01-15 – FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

CONSIDÉRANT les multiples tâches à réaliser afin de régulariser la situation financière de la Municipalité de La Martre;

CONSIDÉRANT QUE ces tâches demandent une attention particulière;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER FÉLIX LABRECQUE ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE autorise la fermeture du bureau municipal au public à raison de 3 jours par semaine, soit : les lundis, mardis et vendredis.

AFFAIRES NOUVELLES :

AUCUNE.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 19 h 50.

Yves Sohier
Maire

Manon Trépanier
Directrice générale, secrétaire-trésorière